



Emprunt, pour une maison, non honoré

Par **cuba**, le 12/06/2009 à 22:32

Bonjour,

Une banque peut-elle faire vendre sa maison à un propriétaire si celui-ci n'arrive plus à lui régler ses échéances de prêt ? Si oui quels recours a-t-il ? Peut-il avoir un avocat ou une aide juridique gratuite ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Solaris**, le 14/06/2009 à 22:44

Bonjour,

La banque pourra effectivement demander la saisie immobilière.

Vous pourrez effectivement avoir recours à un avocat mais cela n'empêchera pas la saisie si votre situation financière ne permet pas un remboursement à très bref délai.

Par contre, l'idéal serait dans ce cas de procéder rapidement à une vente amiable du bien afin d'éviter que le bien soit bradé.